



Tout membre élu d'un Comité Économique et Social ou à un référent désigné par l'employeur



1 journée  
soit 7h



Inter-établissement  
Intra-établissement



Remise d'une  
attestation individuelle  
de formation



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.  
En effet, nous adaptons notre accompagnement ainsi que l'ensemble de nos processus, méthodologie et support à toutes les situations. **Notre référent handicap se tient à votre disposition.**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le rôle du référent au sein du CSE (prérogatives et obligations)
- Distinguer les circonstances favorisant les actes de harcèlement
- Définir les mesures et actions à instaurer dans l'entreprise pour soutenir la mission du référent harcèlement
- Développer la capacité d'intervention et de réaction face à un comportement à risque ou une situation critique

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### MODULE 1 : Législation et réglementation relatives au harcèlement professionnel

- Les spécificités du Code du travail et du Code pénal en matière de harcèlement au travail
- Les obligations de l'employeur et des acteurs du management
- Le droit en vigueur et les sanctions encourues
- Le rôle et les moyens d'action des membres du CSE
- Les responsabilités et les obligations du référent harcèlement

### MODULE 2 : DÉPLOYER DES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT ET LES MANIFESTATIONS SEXISTES AU TRAVAIL

- Repérer les signes précurseurs d'une situation de violence au travail
- Conduire une investigation suite à un incident de harcèlement
- Concilier l'impératif de confidentialité et l'exigence d'alerte
- Utiliser la médiation comme solution correctrice
- Connaître les sanctions prévues en cas de harcèlement moral ou sexuel

### MODULE 3 : INSTAURER DES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION AU SEIN DE L'ENTREPRISE

- Déployer des actions de prévention par le biais d'ateliers thématiques, d'amélioration de la communication, sensibilisation des salariés et des managers

## MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES / ÉVALUATION



- Notre approche pédagogique s'appuie sur des méthodes de pédagogie active (exercices pratiques, études de cas concrets, travaux de groupe...)
- Feuilles d'émargements/relevé des heures de connexion
- Questionnaire des attentes de la formation et évaluation des impacts
- Questionnaire de satisfaction à chaud (à la fin de la formation)
- Attestation de fin de formation

## QUALIFICATION DU FORMATEUR



- Formateur spécialisé en Risques Psychosociaux
- Psychologue du travail
- Consultant en Ressources Humaines

